



## **ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE BOISBRIAND ET SAINTE-THÉRÈSE (AHMBEST)**

955, boulevard de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 1W6  
Site web : [www.ahmbest.ca](http://www.ahmbest.ca)  
Facebook : Centurions-AHMBEST

### **INSCRIPTION SAISON 2025-2026**

**INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR  
INTERNET À partir du 1er juillet 2025**

#### **POUR VOUS INSCRIRE AU PRÉALABLE**

- Créer votre compte pour accéder à l'enregistrement en ligne ;
- Avoir en mains votre carte citoyen (Sainte-Thérèse) ou carte citoyen (Boisbriand) valide au moment de l'inscription ;
- Avoir pris connaissance des modalités d'inscription ci-dessous ;
- Pour l'adresse courriel du joueur (membre), fournir une adresse courriel du parent responsable de l'inscription, car c'est par celle-ci que l'Association communiquera officiellement avec vous pour toute communication.

#### **MODALITÉS GÉNÉRALES**

- L'inscription s'adresse uniquement aux résidents des municipalités de Boisbriand et de Sainte-Thérèse ;
- La période d'inscription se déroulera du 1er juillet au 15 août 2025 inclusivement ;
- Après cette période, des frais de retard de 25 \$ seront exigés et votre place ne sera pas garantie;
- La carte citoyen (Sainte-Thérèse) ou la carte citoyen (Boisbriand) est obligatoire et doit être valide durant la saison 2025-2026 lors de l'inscription ;
- Les joueurs et les parents seront tenus de respecter le code d'éthique de Hockey Canada, de Hockey Québec et de l'AHMBEST.

## **MODALITÉS DE PAIEMENT POUR LES JOUEURS INSCRITS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**

- Paiement en ligne seulement par cartes de crédit Visa ou Mastercard ;
- Le paiement complet confirme l'inscription du joueur.

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION D'UN JOUEUR N'AYANT JAMAIS JOUÉ AU HOCKEY**

- S'assurer d'avoir en main la carte valide de sa municipalité ;
- Envoyer un courriel à [registraire@ahmbest.ca](mailto:registraire@ahmbest.ca) en stipulant ce qui suit :
  - Toutes les informations du membre (nom complet de l'enfant, date de naissance, nom des parents, numéros de téléphone, adresse, ville, code postal et courriels des parents ;
  - Une photo numérique du Certificat de naissance (émis par l'état civil) de l'enfant;
  - Une photo numérique de la carte loisir de votre municipalité de l'enfant ;
  - Une photo numérique d'un compte (par exemple, Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron)
- Une fois ces informations envoyées, vous recevrez, dans les 3-4 jours suivants, un courriel vous permettant de faire votre inscription en ligne

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION D'UN JOUEUR AYANT JOUÉ POUR UNE AUTRE ASSOCIATION, RSEQ & LHEQ L'AN PASSÉ OU ANTÉRIEUR**

- Nous faire parvenir, le plus tôt possible par courriel, une demande de transfert du dossier hockey de votre enfant à l'adresse : [registraire@ahmbest.ca](mailto:registraire@ahmbest.ca) avec les informations suivantes :
  - Adresse complète de votre nouveau domicile légal et la date prévue du déménagement
  - Photo numérique de la carte de votre municipalité;
  - Photo numérique d'un compte (par ex : Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron, etc) ;
  - Le nom du joueur, sa date de naissance, le nom de l'association pour laquelle il a évolué auparavant.
  - Votre nom et numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre les soirs et fins de semaine;
  - Une fois ces informations fournies, une demande de transfert sera acheminée à votre ancienne association. Veuillez prévoir un délai d'environ 5-7 jours. Lorsque le transfert sera complété, un courriel vous sera transmis et vous pourrez procéder à l'inscription en ligne dans le HCR (Hockey Canada).

## **MODALITÉS D'ANNULATION D'INSCRIPTION**

- **Entre le 1er juillet et le 15 août 2025**, le remboursement sera de 100% du coût de l'inscription, moins les frais administratifs de 15 \$;
- **Du 16 août au 30 septembre 2025**, le remboursement sera de 50% du coût d'inscription;
- **Du 1er octobre ou premier match**, le remboursement sera de 0% du coût d'inscription;
- Après le 1er match, aucun remboursement sauf si billet médical;

\*\*Le remboursement n'inclut pas les frais supplémentaires d'inscription tardive.

## **MODALITÉS DES FRAIS DOUBLE LETTRES (regroupement Armada Jr)**

BOISBRIAND/SAINTE-THÉRÈSE : Un montant additionnel de 650.00\$ sera exigé pour les joueurs sélectionnés dans l'équipe AA ou BB lors de la sélection finale de l'équipe. Ce montant sera payable avant la première partie.

## **MODALITÉS DES FRAIS D'ACTIVITÉS**

- **Pour les catégories M5 à Junior: 1 paire de bas inclus dans les frais d'activité;**
- Si nous sommes dans l'impossibilité d'offrir le Tournoi Atome de Boisbriand pour la saison 2025-2026 les profits normalement engendré seront à la charge des membres (coût approximatif de 150\$ à 200\$ par joueurs) seront demandés;
- L'inscription pour la participation des tournois sont à la charge des équipes et ne sont plus inclus dans les frais d'inscriptions;

## **JOUEURS AAA ET ESPOIRS**

- Obligatoire d'être inscrits en bonne et due forme pour participer au camp d'entraînement des Seigneurs des Mille-Îles pour les frais d'activités veuillez-vous référer au SMI directement.

## **JOUEURS JUNIOR C ET JUNIOR D (NOUVEAUTÉ \* BIEN LIRE\*)**

- Le coût d'inscription inclura un ensemble de chandails aux couleurs et logos des Centurions (sublimés), d'une valeur de 100 \$ pour les deux chandails : un foncé (bleu) et un pâle (blanc).
- Les joueurs conserveront leurs chandails, qui deviendront leur propriété et pourront être réutilisés lors de la saison 2026-2027 et tout au long de leur parcours dans la catégorie Junior de Boisbriand/Ste-Thérèse. Ce bien pourra être conservé par le joueur à la fin de sa carrière Junior.
- Pour la présente saison 2025-2026 et les années subséquentes en cas de perte ou de dommage dû à un mauvais entretien, un montant de minimum de 100 \$ devra être défrayé pour se procurer de nouveaux chandails.

## **INSCRIPTION**

LORSQUE VOTRE COMPTE EST CRÉÉ, SUIVEZ LES ÉTAPES :

### **IMPORTANT : TOUS LES CHAMPS D'INFORMATION DOIVENT ÊTRE REMPLIS SANS ACCENTS**

- S'il y a des champs en rouge, c'est qu'ils ne sont pas complets. Veuillez les compléter et cliquer à nouveau sur réviser.
- Si vous désirez inscrire un autre membre, cliquez sur AJOUTER AU PANIER et refaire les étapes
- Si vous n'avez pas d'autres enfants à inscrire, passez à la CAISSE DE SORTIE
- Si vous avez des problèmes ou des questions, n'hésitez pas à communiquer par courriel SEULEMENT à [registraire@ahmbest.ca](mailto:registraire@ahmbest.ca)

## FRAIS D'INSCRIPTION (\*) 2025-2026 POUR LES RÉSIDENTS DE BOISBRIAND ET SAINTE-THÉRÈSE

CATÉGORIE	DATE DE NAISSANCE	BOISBRIAND	SAINTE-THÉRÈSE
Initiation (M5)	1 <sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021	80 \$	80 \$
Pré-novice (M7)	1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020	80 \$	80\$
Novice (M9)	1 <sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018	150 \$	150 \$
Atome (M11)	1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016	150 \$	150 \$
Peewee (M13)	1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2014	150 \$	150 \$
Bantam (M15)	1 <sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012	150 \$	150 \$
Midget (M18)	1 <sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2010	150 \$	150 \$
Junior (M21)	1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2007	<b>225 \$ **</b>	<b>225 \$**</b>

### FRAIS APRÈS LE 15 AOÛT 2025

## FRAIS D'INSCRIPTION (\*) 2025-2026 POUR LES RÉSIDENTS DE BOISBRIAND ET SAINTE-THÉRÈSE

CATÉGORIE	DATE DE NAISSANCE	BOISBRIAND	SAINTE-THÉRÈSE
Initiation (M5)	1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020	105\$	105\$
Pré-novice (M7)	1 <sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2019	105 \$	105 \$
Novice (M9)	1 <sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017	175 \$	175 \$
Atome (M11)	1 <sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015	175 \$	175\$
Peewee (M13)	1 <sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2013	175 \$	175 \$
Bantam (M15)	1 <sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011	175 \$	175 \$
Midget (M18)	1 <sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2009	175 \$	175 \$
Junior (M21)	1 <sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2006	<b>250 \$ **</b>	<b>250 \$ **</b>

(\*)

Pour les catégories M5, M7, M9 et M11, une campagne de financement sera obligatoire afin d'offrir le mini-gala à la fin de la saison.

(\*\*)

- Le coût d'inscription inclura un ensemble de chandails aux couleurs et logos des Centurions (sublimés), d'une valeur de 100 \$ pour les deux chandails : un foncé (bleu) et un pâle (blanc). L'essayage avec votre épaulette sera obligatoire et aura lieu lors de la rencontre à la fin du mois d'août 2025.
- Les joueurs conserveront leurs chandails, qui deviendront leur propriété et pourront être réutilisés lors de la saison 2026-2027 et tout au long de leur parcours dans la catégorie Junior de Boisbriand/Ste-Thérèse. Ce bien pourra être conservé par le joueur à la fin de sa carrière Junior.
- Pour la présente saison 2025-2026 et les années subséquentes en cas de perte ou de dommage dû à un mauvais entretien, un montant de minimum de 100 \$ devra être défrayé pour se procurer de nouveaux chandails